



Maquette financière globale de la Stratégie Ecophyto 2030

71 M€ Maquette annuelle Ecophyto

[1]

Établie tous les ans par les ministères pour encadrer la gestion du programme Ecophyto. Enveloppe issue de la Redevance pour Pollution Diffuse (RPD).

41 M€ Enveloppe nationale

30 M€ Enveloppe régionale via les Agences de l'Eau

250 M€ Crédits issus de la planification écologique

Budget supplémentaire mobilisé en 2024.

Financer la recherche d'alternatives, leur transfert et leur déploiement, accompagner les utilisateurs de PPP [2] via des investissements.

146 M€ Plan d'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives de protection des cultures

Financements de projets permettant de mieux anticiper les éventuels retraits européens de substances actives et le développement de techniques alternatives de protection des cultures.

Deux modalités d'accompagnement :

 Appel à projets
 FranceAgriMer
 [Lien](#)
 Du 12/04/2024 au 31/12/2024

 Appel à manifestation d'intérêt
 DGAL
 [Lien](#)
 Depuis le 02/01/2024

Conventionnement direct de projets ciblés.
Dépôt d'une lettre d'intention (relève tous les deux mois).
Elles sont étudiées au fil de l'eau par un comité scientifique et technique chargé d'émettre un avis.

50 M€ Guichets Agroéquipements

 Guichet (liste de matériel éligible)
 FranceAgriMer
 [Lien](#)
 Ouvert depuis le 03/06/2024 jusqu'à épuisement des crédits.

Aide à l'investissement de matériel visant la réduction de l'utilisation des PPP et contribuant à la transition agro-écologique dans les exploitations agricoles.

 La téléprocédure de dépôt des demandes d'aide est désormais close, l'enveloppe allouée au dispositif ayant été atteinte.

10 M€ Surveillance Biologique du territoire

Dont la rénovation du bulletin de santé du végétal.

16 M€ Accompagnement à la territorialisation

 Appel à projets régional
 DRAAF Hauts-de-France
 Enveloppe Hauts-de-France en cours d'arbitrage
 Appel à projets en cours de définition et date d'ouverture à venir.

Apporter un soutien financier à des projets locaux, collectifs, afin de réduire ou d'améliorer l'utilisation des PPP en prenant en compte les spécificités de chaque territoire.

Allocation et répartition de l'enveloppe totale entre les différentes DRAAF.

A titre d'exemple et de manière non exhaustive, les projets pourront répondre aux thématiques suivantes :

- animation, communication d'ingénierie, soutien à des projets multi-acteurs
- renforçant le lien entre les acteurs de la recherche, de la formation et les acteurs agricoles
- favorisant l'accompagnement à la prise de risque
- en lien avec la formation, plus particulièrement les établissements de formation agricole
- s'inscrivant dans une démarche agro-écologie globale concourant à la substitution ou à la réduction de l'utilisation des PPP et de leurs impacts.

8 M€ Accompagnement des utilisateurs de PPP

Dont déploiement du registre électronique à horizon 2026

20 M€ Traitement des eaux

Dont un accompagnement des collectivités pour mettre en place des actions curatives.



300 M€ Crédits issus de France 2030

Pour financer de la recherche innovation, du transfert et du déploiement de solutions alternatives

 [Lien](#)

90 M€ Prise de risque amont/aval et massification

Dispositif en cours de définition

210 M€ Projets relatifs à la réduction de la dépendance aux PPP

Appels à manifestation d'intérêt ou appels à projets d'ores-et-déjà lancés (Grand défi robotique, Grand défi biocontrôle et biostimulants, ...)

[1] Millions d'euros

[2] Produits Phytopharmaceutiques